L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE 25 MARS 1883.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1883.

Solennité annuelle.

L'Athénée s'est occupé, dans ses deux dernières séances, des résultats du concours de 1882 et de la prochaine distribution des médailles aux auteurs des meilleurs manuscrits. La lutte littéraire a été des plus brillantes, à en juger d'après la satisfaction que manifestent les membres de la Société; ils nous ont paru heureux et fiers de montrer encore une fois, par des preuves écrites, que la langue française est toujours cultivée parmi nous, et qu'il y a en Louisiane des esprits d'élite qui savent s'en servir pour exprimer de hautes pensées et les sentiments les plus délicats.

La distribution des médailles sera faite à la salle Grunewald, le dimanche 8 avril, à une heure de l'après midi. Une production musicale de M. Francis Navone, sous ce titre : "Hommage à la Science ! Invocation pour contralto, baryton et chœur, avec accompagnement de flûte, violon, violoncelle, piano et orgue, sur un prélude de Foli de Silva", ouvrira la séance.

M. le général Beauregard, président, prononcera une allocution, et ensuite M. James S. Houmer lira un rapport au nom du comité chargé de l'examen des manuscrits.

M. le professeur Alcée Fortier lira le manuscrit d'homme; M. le Dr J. J. Castellanos celui de femme.

Après la remise des médailles, une toute jeune personne, Mlle Amenaïde, fille du général Blanchard, exécutera sur le piano la *Cascade de Panes*: élève de M. Otto Weber, elle justifiera, tout nous le fait espérer, ce que nous avons entendu dire du brio et de la parfaite netteté de son jeu.

La cérémonie sera pour couronnement un duo concertant pour deux violons, de Ch. de Bériot, exécuté par Mlle Marie Wannack et M. Henri Bayon, et accompagné par Mme Bayon l'habile pianiste si bien connue de notre public dilettante.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1883.

MM. les éditeurs de l'ABEILLE,

Les directeurs de l'UNION FRANÇAISE ont recours à votre obligeance habituelle pour donner au public quelques informations sur un sujet qui semble l'intéresser, s'ils en jugent par les demandes de renseignements qui leur sont adressées. Il s'agit du projet de Tombola de la Société.

Bien des personnes désirent connaître l'époque définitivement arrêtée pour l'exécution de ce projet. A moins d'événements imprévus, le tirage aura lieu vers la fin d'avril ou les premiers jours de mai.

Nous avons déjà reçu quelques lots; d'autres, en assez grand nombre, nous sont promis : la perspective est donc encourageante.

Nous invitons toutes les personnes qui sympathisent avec notre œuvre, à vouloir bien préparer les objets qu'elles nous destinent. Les plus modestes seront acceptés avec reconnaissance.

Notre appel s'adresse à nos amis de la campagne, comme à ceux de la ville.

Nous nous chargerons, au besoin, de faire prendre à domicile les lots qui nous seront signalés—dans les limites de la ville—par carte postale ou autrement. Pour ceux qui nous seront envoyés des campagnes, les frais de transport seront payés par nous.

Les dons peuvent être adressés au siège de l'Union Française, rue des Remparts, près Dumaine, et chez tous les directeurs.

Comme il est urgent, pour déterminer le nombre des billets à émettre, que nous sachions au plus vite sur quelle quantité d'objets nous pouvons compter, nous prions instamment les personnes qui désirent contribuer, de bien vouloir le faire sans retard.

Les noms des donateurs seront publiés dans les journaux.

Nous sollicitons respectueusement le concours des dames—et des demoiselles—qui s'intéressent à notre Société, car nous savons que de leur précieuse coopération dépendra notre succès.

Lorsqu'on parle de bienfaisance, l'image des Louisianaises se présente naturellement à l'esprit. Nous nous permettons de mettre notre œuvre sous leur patronage. D'ailleurs, si nous en croyons les assurances qui nous sont données, leur salutaire appel ne nous fera point défaut. Elles savent que notre institution n'épargne aucun effort pour se rendre digne de leurs sympathies.

Nous rappelons ici que parmi les objets de notre Tombola figurera le beau vase de Sèvres reçu du gouvernement français, sur la demande de notre consul-général, M. le vicomte d'Abzac.

Nous organiserons, à l'occasion du tirage, une fête à laquelle nous nous proposons de donner le plus d'éclat possible. On sait, du reste, que l'Union a généralement la main heureuse dans l'organisation de ses solennités.

Nous profitons de cette circonstance pour apprendre au public que l'Ecole gratuite de l'Union Française fonctionne parfaitement. Une cinquantaine d'élèves suivent les cours, et nous recevons chaque jour des inscriptions nouvelles. C'est désormais une institution sérieuse, présentant tous les caractères de durée et de prospérité.

Nous remarquons, parmi ces enfants, une émulation qui nous fait espérer que plus d'un méritera, par des efforts heureux, les prix qui seront distribués, à la fin de l'année scolaire, par l'administration de la Société. Eux aussi auront leur fête—fête du cœur et de l'esprit—c'est-à-dire de l'intelligence à son aurore.

Pour tous nos concitoyens de langue française, comme pour nous-mêmes, nous croyons que le succès de cette école doit être un sujet de joie. Ne prouve-t-il pas que l'idiome béni de nos pères sera encore longtemps parlé sous les vieux toits louisianais?

Veuillez agréer, MM. les éditeurs, etc.
Pour le Conseil de Direction,

F. TUJAGUE.
Président de l'Union Française.

Nouvelles Télégraphiques.

Paris, 20 mars—La *France* publie une conversation d'un de ses reporters avec M. Parnell, qui déclare qu'il est dans l'impossibilité de dire si c'est la dynamite ou le gaz qui a produit l'explosion dans les bureaux du gouvernement à Londres.

Paris, 20 mars—M. de Brazza est parti pour Bordeaux, où il doit s'embarquer pour l'Afrique.

Dublin, 20 mars—Le très Rév. John Mac Evilly, archevêque de Tuam, répondant au comte Spencer, lord-lieutenant d'Irlande, touchant les profits des évêques, dit que l'action du gouvernement, qui laisse la misère du peuple s'étendre jusque dans les maisons de secours, est un outrage envers l'humanité et un moyen caché d'exterminer la race irlandaise.

L'archevêque Croke a versé $250 pour la souscription du fond en faveur de M. Parnell.

Londres, 20 mars—Le bill concernant les faillites a passé en deuxième lecture à la chambre des communes.

Berlin, 20 mars—Le prince de Bismarck a ouvert un crédit de 20,000 marks destiné à aider les maisons allemandes qui désirent concourir à l'exposition coloniale d'Amsterdam.

Londres, 20 mars—L'express de Glasgow à Edimbourg a tamponné un train allant sur Glasgow, près de Central Station, hier soir. Quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées.

Dans le temps que R. était plaisant, il se présenta un soir chez un horloger. "Monsieur, demanda-t-il, pourriez-vous me dire le nom de ces petites machines rondes suspendues dans votre boutique? —Comment monsieur! vous ne savez pas encore cela? d'où venez-vous donc! mais ce sont des montres.—Ah! des montres! Et à quoi servent-elles?—A marquer l'heure; c'est d'est le cadran; ces chiffres romains que vous voyez autour, ce sont les heures qu'indique la p'us courte et la plus large de ces deux aiguilles qui pivotent sur le milieu du cadran; toutes ces petites raies représentent les minutes désignées par la plus longue et la plus prompte des aiguilles. —Mais, est-ce que ces jolies petites machines vont toutes seules?—Oui, quand elles sont montées.—Et comment les monte-t-on?—Avec cette petite clef que l'on met dans ce petit trou et que l'on fait tourner jusqu'à ce qu'elle s'arrête.—Ah vraiment! c'est merveilleux! Et quand et combien de fois faut-il faire cette manœuvre?—Tous les jours, le matin.—Et pourquoi pas le soir?—Parceque le matin vous êtes à jeun et que le soir vous êtes soûl, M. R." repartit l'horloger au grand désappointement de celui qui croyait s'amuser aux dépens de l'honnête "industriel."

Le monument à Gambetta.

Nous publions, ci-dessous, l'appel que le comité nommé, le 16 du courant, par les Alsaciens-Lorrains résidant à New-York, adresse aux Alsaciens-Lorrains des Etats-Unis :

Chers amis et compatriotes,

Dans une réunion tenue, dans le courant de janvier, au siège de l'Association générale d'Alsace-Lorraine à Paris, il fut décidé qu'un monument serait érigé dans cette ville à Gambetta par les Alsaciens-Lorrains.

L'œuvre est en train, et un appel pressant, adressé à tous les enfants d'Alsace-Lorraine, les invite à s'y associer.

Les adhésions affluent de toutes les parties de la France, de l'Algérie et de nos chères provinces. Les Alsaciens-Lorrains des Etats-Unis resteront-ils de cet empressement universel impassibles et indifférents spectateurs?

Non, non. Les Alsaciens-Lorrains des Etats-Unis n'ont attendu que la formation d'un comité autorisé à recueillir leurs offrandes toutes prêtes. Leur concours est assuré; les listes de souscription, qui se préparent, seront vite remplies, et pas un nom n'y manquera. L'actif que les Alsaciens-Lorrains ont ici à leur passé en est garant; bon sang ne peut mentir.

Nous nous sommes, il y a trois mois, associé à l'immense deuil de la patrie. Qui d'entre nous restera à l'écart aujourd'hui qu'il s'agit d'une œuvre de reconnaissance nationale, proposée par nos frères d'Alsace-Lorraine, et destinée à glorifier la mémoire du grand patriote que nous pleurons?

Il est inutile de redire l'admirable histoire de ses services. Qui donc la sait mieux que nous? Qui donc a plus de motifs de s'en souvenir, et de la rappeler, s'il le fallait, à ceux qui pourraient l'oublier?

Gambetta a été l'héroïque organisateur de la défense nationale; il a été la vivante incarnation du principe des revendications implacables et justes; il a été l'éloquent apôtre de la doctrine de l'apaisement des partis et de l'union fraternelle, hors de laquelle il n'y a point de salut.

Cela nous impose, à nous qu'il portait dans son noble cœur, un triple devoir à remplir, devoir de patriotisme, devoir de reconnaissance, et devoir de politique et d'intérêts bien entendus.

Chers amis et compatriotes d'Alsace-Lorraine, nous comptons sur vous pour donner, à l'occasion de cette grande souscription de famille, un nouveau témoignage de votre inébranlable loyauté.

Nous ne pouvons pas, dans cette circonstance, demeurer au-dessous de nous-mêmes, ou nous montrer indignes de nos frères des chères provinces, qui même dans leur misère trouvent des trésors de générosité, et, sous l'étouffant régime de l'oppression étrangère, des élans de patriotisme sublime.

Plus d'une ville de France aspire à l'honneur d'élever un monument au grand patriote, trop tôt enlevé à l'admiration du monde, mais celui que lui dressera à Paris la reconnaissance de l'Alsace-Lorraine aura une signification particulière.

Il sera la synthèse de tous nos souvenirs et de toutes nos espérances; il sera un symbole de l'éternelle protestation du droit contre la force; il rappellera sans cesse aux Français la mutilation de la patrie, la nécessité d'être unis pour être forts, et la pratique des grandes vertus morales et politiques qui sont la condition de toute grandeur nationale, et sans lesquelles il n'y a pas de revendication possible.

LE COMITÉ

M. A. Weill, président; M. V. Ferwengler, vice-président; M. J. Aron, trésorier; M. E. Aubert, secrétaire; M. J. Weill, secrétaire-adjoint. MM. Birrer, H. Blum, J. G. Dreyfus, R. Dreyfus, S. Dreyfus, Ch. Eckert, E. Joannès, L. Rheims, L. A. Risse, H. Sturm, J. Tartter.

Benvenuto Cellini.*

Ce vantard de Cellini qui, à propos du privilège d'un jeu de paume concédé par le roi, menaçait de sa bonne langue de Tolède, Grolier, le père et le prince des bibliophiles français, de le faire passer par la fenêtre; lui, qui à la défense du château Saint-Ange, artilleur improvisé, braqua plusieurs sacres et fauconneaux là où il en reconnut l'utilité, "et tua beaucoup de monde à l'ennemi", sans oublier d'occir, d'un coup d'arquebuse, Bourbon, et de blesser, dans une décharge de mitraille, le prince d'Orange; lui enfin, le capitaine des rodomonts de tous les siècles, et le dieu des orfèvres, pensait que c'était le devoir des plus gens de bien de raconter leur histoire, lorsqu'ils avaient produit quelque œuvre de mérite.

Et, joignant l'exemple au précepte, suivant l'antique adage, il écrivit la "Vita" que vous connaissez, et qui vous fait parfois soupirer après les récits des choses arrivées de Roland-Furieux.

Toutefois M. Taine, qui s'y connait, préfère à cinquante volumes de chartres et à cent volumes d'archives d'Etat, les mémoires de Cellini; et voici M. Eugène Plon, qui vient prouver, après des années d'un travail consciencieux, et soit dit en passant, dans le plus charmant volume qui soit jamais sorti des presses de Plon et Cie, un véritable monument élevé à la gloire de l'artiste, que M. Taine a raison. Il a fait pour les œuvres littéraires de Cellini ce qu'a fait, pour les mémoires de Casanova de Seignelat, cet autre érudit, et infatigable chercheur, M. Armand Baschet: collection de tous les documents épars dans les bibliothèques, les archives ignorées, les recueils inconnus ou oubliés, et le résultat est une histoire savamment écrite, instructive et pleine d'intérêt d'un bout à l'autre.

La partie artistique du volume, à laquelle l'auteur a apporté le soin consciencieux qu'il déploya dans son intéressante publication sur le sculpteur danois Thorwaldsen, contient des descriptions de toutes les pièces attribuées à Benvenuto Cellini, collectionnées d'après tous les renseignements authentiques possibles, et reproduites par la photogravure. Il y a aussi un fac-simile de deux pages du manuscrit, qui prouve que Benvenuto n'écrivait pas comme le savant calligraphe de François Ier, Ange Vergèce, auquel on fait l'hommage du dicton: "Ecrire comme un Ange."

Ed. Rouvegre et G. Blond ont réuni en un volume les articles publiés par Jules Richard dans le *Figaro*, sur l'*Art de former une bibliothèque*. Cet art si difficile pour ceux qui, aimant les lettres, commencent à collectionner sans maître ni leçons! Aussi, faut-il être reconnaissant à M. Richard de son joli livre, et de l'avoir tant égayé de saillies si spirituelles, qu'on ne s'imagine plus le bibliophile conservateur—

"Très sale et très mal peigné,
Et sortant de n'importe où
Excepté de se baigner."

Comme le disait une fois, *Punch*, des étudiants.

M. Jules Richard vous raconte comment on devient amateur, l'histoire des livres, parle d'ex-libris, d'armoiries, de cachets, des collections fastiees, de ces deux vers que Pixérécourt avait fait inscrire sur le fronton de sa bibliothèque;

Tel est le triste sort de tout livre prêté ;
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Disons que ces deux vers si dignes du Shakspeare des boulevards, que Charles Nodier appelait Shakspirécourt, étaient de Charles Nodier qui donnait à tout le monde.

Et le manuel de Jules Richard a oublié, tâchons d'éviter cet épigramme de Ménard Saint-Just, que M. Richard n'a pas cité;

"Malgeau, si renommé pour sa bibliothèque,
Dont, le pied à la main, on sait qu'il fit l'achat."

HENRI DU BOIS.

* Benvenuto Cellini, orfèvre, médailleur, sculpteur; recherches sur sa vie, sur son œuvre et sur les pièces qui lui sont attribuées, par EUGENE PLON. (Paris, E. Plon & Cie, 1883; New York, Bonaventure.)

Elixir des R. R. P. P. Bénédictins Olivétains,

De l'Abbaye de Soulac (Gironde).

Pour la conservation des dents,

Inventé en l'an 1373, par le prieur Pierre Boursaud

Teinture instantanée pour les cheveux et la barbe du Dr Richard.

EAU DE XENOBLE—30 ans de succès—pour la restauration des cheveux, se trouve en vente dans le central dépôt de

CHARLES TROUILLY

Hair Tonic Capillary Water,

No. 150 RUE DU CANAL, N. O.

21 fév—M J D—6 mm

Dr M. POURQUETTE,

Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.

Résidence et office, 250 rue Royale, Entre St Philippe et Ursulines.

Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 3 heures et 4 heures l'après-midi.

1 fevrier—3m—Dim Mar Jeu

HENRI CLOSTERMANN,

ANCIEN résident de la Nlle-Orléans, informe les négociants et ses amis qu'il réside actuellement à

Paris, 31 rue des Jeûneurs,

et qu'il se charge d'achats de toutes marchandises, moyennant une commission raisonnable.

17 déc—au 25 avril—dim,jeu

Spectacles, Bals, &c

Académie de Musique DE BIDWELL.

Commençant Dimanche soir, 25 mars, 1883.

Matinées comme d'habitude.

Engagement de l'artiste éminente,

KATIE PUTNAM,

Secondée par sa propre troupe de comédie, sous la direction de Mr M. T. SKIFF.

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi en matinée, et Mercredi et Jeudi soirs, on donnera la comédie-drame populaire, écrite expressément pour Mlle Putnam, intitulée :

LENA, THE MAD-CAP.

Vendredi, Samedi en matinée et le soir, le beau drame pastoral en 5 actes,

FANCHON, THE CRICKET.

En répétition—The old curiosity shop.

24 mars—

Spécialités de Faranta

Coin des rues Bourbon et Orléans.

SOUS L'ENORME PAVILLON D'ETE.

REOUVERTURE CE SOIR,

AVEC LA LUMIERE ELECTRIQUE.

Attraits extraordinaires cette semaine

Récitations du BLACK JERSEY LILY, accompagnées d'avalanches de gros rires et d'ouragans, équinoxe de jovialité.

Même prix modique d'entrée.

MATINEES les Mercredis, Samedis et Dimanches pour les

DAMES ET LES ENFANTS.

22 mars—

Un Grand Concert-Matinée sera donné le 1er avril prochain, à Mlle REGINA FREMAUX, dans la salle Grunewald, sous les auspices de l'UNION FRANÇAISE, avec le bienveillant concours de MM. HENRI JOUBERT, GUS. D'AQUIN, W. H. ROLLING et d'amateurs distingués, MM. A. CASSARD, JULES METEYE, E CRUSEL; Mmes D'Aquin, L. W. Fournier et Miles M. Santini et M. Fournier;

Mme BAYON, accompagnatrice.

—DAMES PATRONNESSES—

Mme E. L. Carrière,	Mme J. Delhonde,
Mme P. Bellocq,	Mme Numa Augustin,
Mme MacCarthy,	Mme L. Herman,
Mme Louis Barthe,	Mme Vallée,
Mme M. S. Costa,	Mme Dr E. Souchon,
Mme Vve A. Lesseps	Mme Dr H. Parra,
Mme S. Cucullu,	Mme Dr Borde,
Mme S. Mailleur,	Mme N. Bonnechi,
Mme E. Lionel,	Mme W. H. Rolling,
Mme Pascal,	Mme A. H. Isaacson,
Mme Ferrestier,	Mme Dr H. Bayon,
Mme C. Boizan,	Mme M. Heidingsfelder,
Mme E. L. Fuentes,	Mme Vve Gourge,
Mme O. Dupeire,	Mme T. Witts,
Mme Lafosse,	Mme E. Drouet,
Mme G. Teledano,	Mme A. Desmonnes,
Mme C. Boudousquié,	Mme J. Maserat,
Mme O. Andry,	Mme E. Cassard,
Mme P. Crabites,	Mme J. Dannigar,
Mme Vve Picard	Mme C. Philippi,
Mlles C. Hubbard,	Miles Colron,

—PREMIÈRE PARTIE—

1—Piano (solo)..........Ben Bolt
Mlle Marie Fournier.
2—Romance..........Marcel
M. Emile Crusel.
3—Charles VI..........Halévy
Mlle Régina Fremaux.
4—Variations sur un air allemand..........Boehm
Mme Gus. D'Aquin.
5—Cavatine des Huguenots..........Meyerbeer
Mme L. W. Fournier.
6—Duo Trovatore..........Verdi
Mlle Régina Fremaux et M. Météyé.

—DEUXIÈME PARTIE—

1—Duo, Harmonie et Piano.
Mme L. W. Fournier et W. H. Rolling.
2—Ninon (soprano solo)..........Braga
Mme Gus. D'Aquin.
3—A—Romance sans paroles..........Siren
B—Grande polonaise brillante, 1re audition..........Wilniawski
M. Henry Joubert.
4—Prophète..........Meyerbeer
Mlle Régina Fremaux.
5—Jangarita..........
M. J. Météyé.
6—Betley..........Donizetti
Mme Marietta Santini.

25mars—

Grand Concert et Bal

—Donné par—

L'ORPHEON FRANÇAIS,

A LA

Salle Grunewald, le Samedi, 31 mars 1883, à 8 P. M. précises.

PRIX D'ENTRÉE..........$1 00

Le restaurant et les rafraichissements seront tenus par MM. Alcïatore et Galatoire.

25 mars—25,29,30,31

Un Grand Bal Paré, Masqué et de Calico,

SERA DONNÉ PAR

L'Association de Bienfaisance Nouvelle Lusitane

Au profit de son fonds de secours à la salle des Lusitanos, coin Dauphine et Champs Elysées, le SAMEDI, 31 mars 1883.

Comité d'organisation.

F. Pfeiffer, chairman, H. Pretus, ex-officio, J. Balser, E. Duvoisin, E. G. Sander, F. Parino, P. Massenares, J. B. Casnasso, J. Cucela, P. Pretus, J. H. Harris, J. Bojsair, J. Collein, P. Roy, J. J. White, J. Pomilla, A. F. Béret, L. Cl. priani, J. Cavalero.

Prix du billet..........Un dollar

Des invitations pour Dames pourront s'obtenir de MM.

F. Pfeiffer, No 248 rue Commune, 1er dist.
J. Bojsair, No 291 rue Bourgogne, 2d dist.
J. P. Davres, No 56 rue Union, 3me dist.
E. G. Sander, No 24 rue des Français, 3me dist.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 25 mars, pour l'achat du privilège d'exploiter la buvette et le restaurant. Le comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions. S'adresser rue des Français No 24.

E. G. SANDER, secrétaire.

11 mars—3 dim.

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon.

TOUS LES SOIRS;

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampier.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

MME VVE C. JAUBERT,
MLLE BLANCHE JAUBERT,
en commandite.

H. MANUEL,

IMPORTATEUR ET JOBBER DE MARCHANDISES SECHES,

29 et 29, Rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans, 17 Février 1883.

La maison C. JAUBERT & CIE, composée de H. MANUEL, de MME VEUVE C. JAUBERT et de MLLE BLANCHE JAUBERT, est dissoute d'un commun accord.

Mais cette dissolution n'a lieu que par rapport à la forme et au caractère de la Société. La maison n'en continue pas moins sous le seul nom commercial de H. MANUEL, Madame et Mademoiselle Jaubert n'étant plus que des associées en commandite.

Monsieur F. Jaubert a également un intérêt dans notre maison.

Rien autrement ne sera changé aux affaires de la maison. Elle continuera comme par le passé à remplir ponctuellement tous les ordres de ses clients, soit directement, soit par l'entremise de ses commis-voyageurs.

Les comptes de C. Jaubert & Cie. seront acquittés par H. Manuel ou ses représentants.

H. MANUEL,
VEUVE C. JAUBERT,
BLANCHE JAUBERT.

27fév—1m

Placement de Fonds,

BONS

Du St. Charles Street Railroad,

A VENDRE PAR LA

New Orleans National Bank,

54 rue du Camp.

24fév—3m

Bons des Etats-Unis

Achetés et vendus par la

Banque Nationale de la Nlle-Orléans,

54 RUE DU CAMP.

13fév—3m

Nous Fabriquons

En ce moment un des assortiments les plus vastes et les plus variés

D'ARTICLES A LA MODE

Qui aient jamais été mis en vente sur le marché de la Nlle-Orléans ou toute autre place.

Ce stock comprend les nouveautés les plus élégantes en fait de

VETEMENTS

—ET—

D'ARTICLES DE TOILETTE

Que nous ayons jamais eu le plaisir d'exposer.

Envoyé gratuit, sur demande, d'échantillons accompagnés d'instructions pour prendre soi-même sa mesure.

LEON GODCHAUX,

81, 83 et 85 rue du Canal.

11janv—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente péremptoire de plusieurs propriétés admirablement situées.

Jolie petite résidence rue Kerlerec No 71.

Résidence en briques rue Decatur No—, à un ilet du fleuve.

Charmante résidence de ville et de campagne, sur la Grande Route St-Jean et vis-à-vis de la rue de l'Esplanade.

Maison double à deux corps de logis, faisant face à la Grande Route St-Jean et près du Fair Ground.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 31 mars 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le 3me District, dans l'ilet compris entre les rues Kerlerec, Columbus, Remparts et St-Claude, mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur, plus ou moins. Ensemble, une jolie maison en bois ayant salon, salle à manger, chambre à coucher, cabinet et une grande chambre dans la mansarde; cuisine double avec galerie sur la façade et un cabinet; chambre à bain, chambre à charbon, lieux d'aisance; le tout couvert en ardoises et en parfait état; cour carrelée, waterworks, citernes, etc. Le gaz se trouve dans la maison, avec lustres.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 15 février 1884, à raison de $20 par mois.

2° Cette charmante résidence de ville et de campagne, située sur la Grande Route St-Jean, construite sur un terrain mesurant 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la dite Route, sur environ 106 pieds de profondeur, entre la rue de l'Esplanade et le Bayou St-Jean.

La résidence se compose d'une maison haute construite dans l'intérieur, ayant six chambres, dont trois au rez-de-chaussée et trois à l'étage supérieur, grandes galeries haut et bas sur la façade, balcon sur le côté, cuisine basse attenante à la maison, ayant deux chambres avec galerie—le tout couvert en ardoises, gaz dans la maison avec lustres, etc., deux belles citernes, avec cave en dessous, poulailler, hangar, claire voie sur la façade de la propriété, avec porte cochère.

Un magnifique verger contenant une grande quantité d'arbres fruitiers.

3° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 dans l'ilet compris entre les rues Grande Route St Jean, Floride, Encampment et Sauvage, mesurant 30 pieds de face à la Grande Route St Jean même façade à la rue Floride, sur 150 pieds de profondeur. Ensemble, une maison double en bois, ayant quatre chambres, cuisine double avec galerie, deux cabinets, deux citernes, lieux d'aisance, etc.

4° Un lot de terre situé dans le même district dans l'ilet compris entre les rues Decatur, Chartres, Port et St Ferdinand, mesurant 21 pieds 6 pouces de face à la rue Decatur sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

Ensemble, une résidence en briques de deux belles chambres, un grand cabinet, galerie sur la façade et derrière, cuisine en briques double, lieux d'aisance en briques, citerne, puits en briques, cour carrelée, etc., etc.

Voir les plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville de 1883.

25 mars—

Vente péremptoire.

Terrains spacieux avec bâtisses rue Bienville No 138, 140 et 142.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 31 mars 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Deux lots de terre contigus, désignés par les numéros 1 et 2—dans le carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Dauphine et Bourgogne; lesquels lots de terre mesurent chacun 33 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bienville, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Les bâtisses sur le lot No 2 comprennent une bâtisse en bois de quatre chambres, galerie et deux cabinets. Une bâtisse en briques à étage, ayant huit chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc. etc.

Sur le lot No 1—les améliorations se composent d'une bâtisse en bois, façade en briques, couverte en ardoises, ayant trois chambres, cuisine attenante de deux chambres, hangar, citerne, hydrant, etc. etc.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes exigibles en 1883.

25 mars—

Belles vaches laitières, toutes habituées à l'écurie.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 29 mars 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, à l'écurie de Pierre Mercier—

35 belles vaches laitières, une vingtaine avec veaux et plusieurs donnant plus de 3 gallons de lait et les autres sur le point de vêler.

3 beaux taureaux de race.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant; de $100 à $150 trois mois; au dessus de $150, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

24 mars—

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.

Les meilleurs pianos du monde, comme durée ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

PLEYEL—STEINWAY,

Knabe, Behr, frères,

Sohmer,

Fisher et Pease,

Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.

Venez voir vous-même, ou écrivez à

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD,

Et 127 rue du Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, Lne.,

Ou 50 rue Maine,

HOUSTON, TEXAS.

5 nov—

D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Ouverture d'un choix splendide de nouveautés en tous genres pour printemps et aux plus bas prix.

Nous offrons aussi un magnifique choix de linge de ménage:

TOILES POUR CHEMISES, A DRAPS,
DAMASSE POUR NAPPES,
SERVIETTES,
MOUCHOIRS,
BAS,
CHAUSSETTES,
ETC., ETC.

Splendide assortiment de Dentelle et de Broderies les plus nouvelles et à bon marché.

4 nov—

Le Stock le plus vaste, au Sud, de voitures.

Fred. N. THAYER,

168 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.

(Entr-pôts, rue Gravier, 217)

Dépôt de Orme & Breed Manufacturing Company.

Fournitures et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

18 mars—1an Dim, Mar, Jeu.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Encoignure pour affaires—Coin des rues Remparts et Hôpital.

Résidence No 65 rue Dauphine Entre Conti et Bienville,

Propriété cottage de choix, Faisant face au Lane Cotton Mills.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—

1° Cet excellent emplacement pour affaires à l'encoignure sud-ouest des rues Remparts et Hôpital.

Le lot mesure 76 pieds 8 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur et façade à la rue Hôpital de 45 pieds 10 pouces. Les améliorations consistent en une boulangerie, résidence et écurie, etc. occupée maintenant par M. Joseph Weninger et louée à raison de $30 par mois.

2° La résidence en briques à trois étages, No 65 rue Dauphine sur le côté ouest, entre Bienville et Conti. Le lot mesure plus ou moins 25 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 139 pieds 10 pouces et 5 lignes. La bâtisse a 12 chambres et corridors; la location est excellente pour résidence et est louée pour le moment $45 par mois.

3° Ces jolies résidences cottage Nos 1524 et 1526 Tchoupitoulas, entre les rues Cadix et Valence. Le lot est désigné par le No 4 et mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 100 de profondeur. Le No 1524 est un agréable cottage double loué $14 par mois; et le No 1526 est un joli cottage simple, à distance de la rue, loué $10 par mois.

Ces cottages font face au "Lane Cotton Mills", et tout le voisinage est bien amélioré.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente, hypothèque spéciale et lien du vendeur ainsi que toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1883, et un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur, rue du Camp, 54.

25 mars—29 30,31.

PAR H. STERN & CO.

260 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

185 caisses souliers fins de Newark et

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs—il sera vendu LUNDI 26 mars 1883 à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville

260 caisses bottes, souliers et brodequins.

185 caisses souliers fins de Philadelphie.

Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente — 25mars

PAR O. VALETON.

Mais! Mais! Mais!

Pour le compte de qui il appartiendra

PAR O. VALETON, encanteur Bureau 99 rue des Magasins—LUNDI 26 mars, à onze heures du matin, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Julia, au débarquement du steamboat John Gilmore et barges.

1923 sacs Maïs blanc.

Conditions—Comptant.

25mars—23,24

PAR GIRARDEY & MACON.

Succession de feu John Davidson.

Grande vente, sans réserve

—DE—

Terrains nus, bons pour bâtir, bien situés, &c.,

Augmentant journellement de valeur,

Dans le Premier, Second, Troisième et Quatrième District,

Par terrains, ou en ilets carrés, et parties d'ilets.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet.— JEUDI, 29 mars 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, pour le compte de la succession de feu John Davidson les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1° L'ilet de terre contenant 24 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Cortes et Tolémachus.

2° L'ilet de terre contenant 16 lots, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Lopez et Salcedo.

3° L'ilet de terre contenant 20 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Lopez et Salcedo.

4° L'ilet de terre contenant 13 lots, borné par les rues Banks, Palmyre, Gayoso et Dupré.

Deuxième District.

5° L'ilet de terre borné par l'avenue Hagan et les rues Port, Toulouse et St-Pierre contenant 19 lots.

6° L'ilet de terre borné par l'avenue Hagan et les rues Port, Orléans et Ste-Anne, contenant 21 lots.

Troisième District.

7° Six lots de terre bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Jeanne.

8° Quatre lots de terre bornés par les rues Remparts, Bourgogne, Jeanne et Bartholomew.

9° Six lots bornés par les rues Bartholomew, Jeanne, Remparts et St-Claude.

10° Onze lots de terre dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart Pauline et Independance.

11° L'ilet borné par les rues Solidelle, Josephine, Frenton et Adams.

12° L'ilet de terre borné par les rues Solidelle, Josephine, Garden et Monroe.

Quatrième District.

13° Douze lots de terre dans l'ilet borné par les rues Jackson, Josephine, Magnolia et Locust.

14° Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Clara et Magnolia.

15° Treize lots de terre dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Magnolia et Clara.

16° Seize lots de terre dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Magnolia et Clara.

17° Seize lots de terre dans l'ilet borné par les rues Seconde, Troisième, Magnolia et Clara.

18° Seize lots de terre dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Magnolia et Clara.

19° Dix-huit lots de terre dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Magnolia et Locust.

20° Ce vaste ilet de terre très élevé formé par les Avenues Washington et Claiborne et les rues Sixième et Martin.

21° Et pour un autre intérêt. Vingt-un lots de terre dans l'ilet compris entre l'Avenue Hagan et les rues Conti, Bienville et Rendon.

22° L'ilet de terre borné par l'Avenue Hagan et les rues Conti, Rendon et la Promenade Carondelet.

Voyez les plans lithographiés pour les dimensions.

Les propriétés ci-dessus comprennent les terrains nus dans chacun des 1er, 2nd, 3me et 4me districts, propres à bâtir des maisons pour résidences et avec beaucoup de terrains pour jardinières et dehors.

Les quartiers respectifs sont nouvellement bâtis et améliorés des chemins sont construits, voies ferrées—char à cheval—les alignements à tous sens; Ils sont à proximité d'églises, de marchés, d'écoles et de marchés.

Comme placement sûr et avantageux, il n'est pas de propriétés sur le marché qui offrent des avantages égaux.

Conditions—1/3 en plus comptant au gré des acquéreurs. La portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 7 0/0 par an d'intérêt, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des billets, l'acquéreur supportant ses parts du prix de la vente les taxes dues et exigibles en 1883, et déposera avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'achat, comptant, au moment de l'adjudication. Les titres sont parfaits, et s'il n'en est ainsi les dépôts seront remboursés et les adjudications considérées non obligatoires.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—26,26—mars 3,4,10,11,17,18,24, à la vente.

Magasins en briques de très grande valeur, au coin des rues Peters et Champs-Elysées, faisant face au fleuve et au débarcadère du Morgan La. & Texas R. R. & Ferry.

PAR GIRARDEY & MACON—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Le magasin en briques à 4 étages désigné par le No 38 North Peters, dans l'ilet borné par les rues N. Peters, Champs-Elysées, Esplanade, Français et Decatur. Le lot est désigné par la lettre A sur un plan de L. H. Pilié, en date du 12 décembre 1882, d'après lequel le dit lot mesure 17 pieds, non compris le mur mitoyen qui le divise de la propriété attenante et vers l'Esplanade, sur une profondeur de 132 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne inférieure, 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne supérieure, et 17 pieds 7 pouces de largeur dans le fond.

2° Le magasin en briques à 3 étages attenant à celui décrit en premier lieu et formant le coin S. O. des rues N. Peters et Champs-Elysées. Le terrain est désigné sur le susdit plan par la lettre B et mesure 34 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Peters, 62 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur et de façade à la rue des Champs-Elysées, 90 pieds de profondeur sur la ligne latérale qui le divise du lot C, 36 pieds 8 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.

Cette vaste propriété est un des plus importants emplacements de commerce de toute la ville sur la ligne de séparation des 2nd et 3me districts. Elle fait face au fleuve, ainsi qu'au débarcadère du Morgan La & Texas R. R. ferries, est à proximité des quais les plus recherchés du 2nd et du 3me districts, et est on ne peut plus convenable pour magasin de fourrage, articles pour navires, grocerie, marchandises ou toute sorte de liqueurs.

Conditions—1/3 ou plus comptant au gré des acquéreurs, la portion à crédit à 1 et 2 ans en billets garantis spécialement par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance à l'acquéreur. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1883, et au moment de la vente de 10 0/0 sur le prix d'adjudication en comptant sera requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mars—17,18,24 à la vente

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir, qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Godbill.

Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde élégant.

Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix sont des plus modérés.

5sept—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur convenable pour le commerce.

Trois magasins en briques à deux étages, au coin des rues Remparts et St Pierre, et Remparts et Bassin,

Faisant face à trois rues et à la PLACE D'ARMES.

Dans l'affaire de Juan Brisolara, femme de Justo Garcia y Leon et als. vs Rosalie Brisolara, épouse de Antonio Marques et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 7994.

VENTE DE PARTAGE.

A des conditions faciles.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, le 21 avril 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, de cette ville, en vertu de plusieurs ordres et jugements comme suit, à savoir: un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 mai 1880, Dossier No 39,705, dans l'affaire de la succession de Juan Brisolara et un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de l'ancienne Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 19 avril 1880 et signé le 23 avril 1880, Dossier No 10,949; et aussi un ordre de l'Hon. R. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 9 mars 1883, Dossier No 7,994, les derniers ordres et jugement dans l'affaire de Juana Brisolara, épouse de Justo Garcia y Leon, et autres vs. Rosalie Brisolara, épouse de Antonio Marques, et autres, à crédit de longue échéance, pour effectuer un partage, à l'encan, il sera vendu—

Cinq certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre, désignés par les Nos 14, 15, 16, 17 et 18, lesquels sont contigus les uns aux autres, et ont au pied américain les dimensions suivantes:

Les terrains 14 et 15 mesurent chacun 21 pieds 10 pouces et 1 ligne de façade rue des Remparts et rue St-Pierre, sur une profondeur de 45 pieds 7 pouces 4 lignes. Le terrain No 15 forme le coin des rues Remparts et St-Pierre. Les terrains Nos 16 et 17 mesurent chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 45 pieds 5 pouces et 3 lignes. Le terrain No 18 forme le coin des rues St-Pierre et Bassin et mesure 21 pieds 10 pouces et 1 ligne de façade rue du Bassin, sur une profondeur et une façade, rue St-Pierre, de 43 pieds 7 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles, d'après un plan maintenant affiché sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en trois magasins en briques, à trois étages, couverts en ardoises, subdivisés en magasins au rez-de-chaussée et en résidences aux étages supérieurs, excellente et saine. Toute la propriété rapporte $70 par mois avec bail jusqu'au 1er février 1887, avec de bonnes garanties, et sera vendue en bloc.

—Conditions—Un tiers ou davantage comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt à partir de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité, y compris une hypothèque spéciale avec lien du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, la police d'assurance transférée, les billets devront être divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1883, au cas du prix d'adjudication, 10 0/0 seront déposés comptant sur le lieu de la vente pour rendre certaine la vente.

L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 mars—13,14,15,18,25 1 8.15.21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence-Cottage, coin des rues South et Walnut.

Dans le Sixième District.

Le Schooner F. M. Pippo.

Succession de Francisco Pippo.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 7479.

A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—JEUDI, 12 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 mars 1883, Dossier No 7479, pour le compte de la succession de feu Francisco Pippo, il sera vendu à l'encan—

1° Le schooner F. M. Pippo, ensemble avec ses voiles, chaînes, ancres et agrès, tels qu'il se trouve, CE JOUR au Nouveau Bassin, ayant un jaugeage net de 39,80 et faisant présentement des voyages de Covington à la Nouvelle-Orléans.

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues South, Walnut, Chestnut et Front, et composé de parties de différents lots désignés par les Nos 17 et 18 sur un plan de Benj. Buisson voyer, en date du 15 avril 1836, et enregistré au bureau de W. Y. Lewis, notaire; étant la même propriété acquise par le défunt par acte de vente pardevant H. Gibbons, notaire, le 24 juin 1866, ancienne numérotation, ledit morceau de terre mesurant 60 pieds de face à la rue South, sur une profondeur et façade à la rue Walnut 90 pieds, dont il forme le coin des dites rues, le tout entre lignes parallèles au pied américain, d'après un plan affiché au lieu de la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux pour le schooner.

Pour la propriété foncière, comptant sur la livraison des titres; 10 0/0 devant être payés comptant sur les lieux pour la propriété.

Actes de vente pardevant A. Hero jr. notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1883.

13 mars—13,18,25 avril 1, 8,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Succession de Charles H. Reed.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Dossier No 6789.

Charles H. Reed vs ses créanciers.

Vente positive au comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, bureau 13 rue Carondelet, 13—SAMEDI, 31 mars 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 27 février 1883, Dossier de la Cour No 6789 dans le procès de Chas. H. Reed vs ses créanciers, sur un plan offrant, il sera vendu à l'encan—

1° Six terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Carondelet et St-Charles; les dits terrains mesurent ensemble environ 175 pieds de façade rue Deuxième, sur une profondeur et une façade rue Carondelet de 128 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine.

2° Un coffre-fort en fer dans l'entrepôt Boston No 9 rue Tchoupitoulas, No 97.

3° Un nombre de réclamations. Le tout selon un inventaire enregistré dans le bureau du greffier de la dite cour.

Conditions—10 0/0 des prix de l'adjudication seront payés comptant pour rendre certaines les ventes.

Les actes de vente pardevant Wm H. Seymour, notaire, aux frais des acquéreurs. Ces derniers paieront les taxes dues et exigibles en 1883.

Imars—11 18 25 31

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Bailey & Rhodes, N. E. Bailey et G. M. Rhodes vs. leurs Créanciers.—No 8,165.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de Bailey & Rhodes, N. E. Bailey jr. et Chas M. Rhodes soit convoquée devant E. A. Peyroux, notaire, lundi, 30 avril 1883, à 11 heures du matin, pour prendre en considération la proposition d'un délai tel que fait conformément à la loi; et que E. B. Elliott, avocat, soit nommé avocat des créanciers absents. Aussi, qu'un avis soit dûment donné selon la loi, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires soient suspendues contre les personnes et la propriété des pétitionnaires Bailey & Rhodes, N. E. Bailey et Charles M. Rhodes.

Nlle-Orléans, 24 mars 1883.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. BANKIN, Dép. Greffier.

25 mars—25,—14,28 avr

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 8006.

Bernhard Rosenberg vs ses créanciers.

Aux créanciers de Bernhard Rosenberg.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion des créanciers de l'insolvable dans cette cause, au bureau de Ben. Ory, Esq., notaire, le 5ème jour d'avril 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 2me jour de mars 1883.

GEO. F. CAZELAR, Député-Greffier.

4 mars—4 25—5 av

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James B. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7895.—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par F. S. Willis, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17mars—17 21 25

Succession de Emile A. Stendel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4916—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Julius G. Stendel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

16mars—16, 20, 25

Succession de Joseph T. D. Lefèvre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 8111— Division D—Attendu que Mme Caroline A. Lefèvre a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph T. D. Lefèvre, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

16 mars—16,20,25

Succession de Anna ou Annie Garcia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8125.—Division B—Attendu que le Dr J. D. Hester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Anna ou Annie Garcia, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

21mars—21 25 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RÉMUNÉRATIVES.

Propriétés rémunératives ainsi que résidences comfortables et bien situées.

Rue du Canal.

Terrains non améliorés entre Johnson et Galvez.

Rue Remparts, côté sud.

Nos 59, 61, 63 et 65 rue Remparts, entre Gravier et Commune, quatre magasins occupés par Mme Gama, Mme Hey, M. Wolfson et J. M. Huggett.

Rue Peters.

No 18 rue Peters, entre Douane et Crossman, vis-à-vis de la Douane des Etats-Unis.

Rue Conti,

No 16 rue Conti, entre Chartres et Decatur, magasin à quatre étages.

Rue Royale.

No 133 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre, magasin et résidence en briques à trois étages.

No 219 rue Royale, entre les rues Dumaine et St Philippe, grands terrains et bâtisses occupés par Charles Watrigant.

Rue Douane.

No 116 rue Douane, entre Royale et Bourbon, bâtisse en briques avec mansarde, occupée par le "French Restaurant".

Rue Remparts, côté nord.

No 190 rue Remparts, entre Dumaine et Ste Anne, élégante, comfortable et agréable résidence de famille.

Nos 139 141 rue Remparts, entre Toulouse et St Pierre, deux résidences en briques à trois étages.

Rue St Philippe.

No 150 rue St Philippe, entre Remparts et St Claude, jolie maison.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 7 avril 1883, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Premier District.

1° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos cinq, six et sept de l'ilet 29, borné par les rues Canal, Johnson, Jackson, maintenant Gasquet, et Galvez, mesurant comme suit: le lot No 5, 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 6, 27 pieds de face à la rue Canal, 19 pieds 10 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, 86 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 7, et 20 pieds 10 pouces 2 lignes sur une ligne oblique de la dite ligne de division jusqu'à la ligne du fond. Le lot No 7, d'une forme triangulaire, mesure 31 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Canal, 86 pieds 3 pouces sur la ligne de division du lot No 6, et 91 pieds 8 pouces 6 lignes sur une ligne oblique formant le susdit triangle.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Commune, Philippa maintenant Dryades et Gravier mesurant 17 pieds 0 pouces de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces, plus ou moins.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages No 59 rue Remparts, contenant au rez-de-chaussée un magasin présentement occupé par John M. Huggett comme librairie et papeterie, et au premier 2 chambres à coucher, aussi une cuisine à deux étages contenant 2 chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, &c. et une grande verandah sur la rue Remparts.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et désigné par la lettre B, mesurant 17 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 63 pieds.

Les améliorations sont les mêmes que celles sur la lettre A. La propriété porte le numéro municipal 61 rue Remparts, elle est présentement occupée par Mme E. Gama, comme magasin de modiste et de fantaisie.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même ilet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C mesurant 17 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 63 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celles sur le lot A, et la propriété porte le numéro municipal 63 rue Rempart, elle est présentement occupée par Mme J Hay, comme magasin de modiste et de fantaisie.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, attenant à la propriété ci-dessus et même ilet, lettre D, mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 63 pieds et 11 pouces. Les améliorations sont les mêmes que celles sur les lots A, B et C; elle est présentement occupée par M. Wolfson comme magasin de marchandises sèches, et porte le numéro municipal 65 rue Rempart.

Deuxième District.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 dans l'ilet borné par les rues Peters, Douane, Front et Crossman, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Peters sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à 3 étages, occupée par un tonnelier, vis-à-vis de la Douane des Etats-Unis. Cette propriété porte le numéro municipal 18 rue Peters.

7° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 13 de l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur, mesurant 23 pieds 5 lignes de façade rue Conti, sur 63 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un beau magasin à quatre étages en briques, solidement construit, portant le numéro municipal 16 de la rue Conti.

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Bourbon, Dumaine et St Philippe, et mesurant 53 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques avec porte cochère maintenant occupée par Charles Watrigant, marchand de meubles. La propriété est convenable pour tout genre d'affaires. La propriété porte le numéro municipal 219 rue Royale.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Toulouse, St Pierre et Bourbon, désigné par la lettre B d'après un croquis de J. A. d'Hémecourt, député-voyer, daté le 24 novembre 1879 et mesurant d'après le dit croquis, 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 85 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages, convenable pour famille ainsi que pour magasin au rez-de-chaussée, et est actuellement occupée comme magasin, le second et le troisième étage comprennent chacun 3 chambres, une cuisine à étage contenant 3 chambres, water-works lieux d'aisance, la cour est pavée en pierres plates.

Cette propriété porte le numéro municipal 133 rue Royale.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourbon, Canal et Royale, mesurant 24 pieds 8 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur d'environ 95 pieds.

Les améliorations comprennent une magnifique maison en briques à 3 étages, avec mansardes, présentement occupée par le Restaurant Français, ayant pour façade au rez-de-chaussée des colonnes en granit, ainsi qu'un vaste salon avec un couloir à chaque étage 3 chambres au premier ainsi que 3 chambres au second et trois au troisième étage, ainsi que 4 chambres dans les mansardes, une cuisine à chaque étage 3 chambres, lieux d'aisance à chaque étage, water works une citerne en ciment, cour pavée en pierres plates. Cette propriété porte le numéro municipal 116 rue Douane.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, ilet borné par les rues Remparts, Dumaine, Bourgogne et Ste Anne, mesurant sur un plan de E. Pilié, arch texte, en date du 1er avril 1882, 34 pieds 7 pouces 1 lignes de face sur les Remparts sur 131 pieds 9 pouces 1 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, à un étage, en briques, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant salon double, salle à manger, quatre chambres à coucher, grande galerie derrière, détachée de la bâtisse principale; une cuisine en briques à deux étages ayant 4 chambres ainsi sur le côté et à l'arrière du terrain des bâtisses en briques, à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour devant et derrière, etc.

Cette propriété a été complètement réparée à neuf et renouvelée avec toutes les nouvelles améliorations du jour; elle est située à proximité des théâtres, églises, marchés et écoles, ainsi qu'à une très courte distance du Grand Boulevard Canal. Nous appelons l'attention toute particulière de ceux qui cherchent une maison agréable, un quartier tranquille et aristocrate; la maison porte le numéro municipal 190 rue Remparts.

12° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant partie du lot No 22 dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, St-Claude, Remparts et Dumaine; lequel lot mesure, au pied américain, 26 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 72 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison avec mansarde, ayant la façade en briques, 2 chambres à coucher, salon à manger et cabinet au rez-de-chaussée, et une grande chambre et 2 cabinets dans la mansarde, une cuisine en briques ayant 4 chambres, cour pavée en briques, et toutes les bâtisses couvertes en ardoises. La propriété porte le No municipal 150 rue St-Philippe.

13° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7 dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Pierre, Toulouse et Bassin, mesurant 20 pieds de façade à la rue Remparts sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages avec mansardes, le tout en parfait état, venant d'être réparé à neuf, contenant un vaste salon au rez-de-chaussée, trois chambres au second et troisième étage, une chambre dans la mansarde, couloir dans les trois étages; une cuisine à trois étages, contenant un chambre à chaque étage, lieux d'aisance au premier ainsi qu'au second étage, water-works, etc. Cette propriété porte le No municipal 139 rue Remparts.

14° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même carré d'ilet que la propriété précédemment décrite, désigné par le No 8 et séparé par la lettre 2 à la rue Remparts sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Les améliorations sont les mêmes que sur la dernière propriété décrite et porte le numéro municipal 141 rue Remparts.

15° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Morales, Union et St-Claude, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Français sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois avec 4 chambres, cabinets, galerie, citerne, lieux d'aisance, etc. et porte le numéro municipal 164 rue des Français.

16° Trois lots et un demi lot de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Arts, Music, Girod et St-John Baptist, désignés par les Nos 4—6—7 et 3 et mesurant ensemble, plus ou moins, à peu près 112 pieds de face à la rue Arts, sur 94 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les détails pour les baux et les loyers seront exposés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un crédit d'un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et le privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets ou d'une partie d'entre eux, et toutes les autres clauses habituelles, l'acquéreur devant rembourser les montants non échus de l'assurance et tenir les chiffres que déterminèrent les vendeurs et assurer les propriétés assurées jusqu'à concurrence d'un mer, ou une du prix d'adjudication. Le paiement de toutes les taxes de l'année 1883. L'acquéreur devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James Fahey et E. Bouny, notaires.

23 mars—

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

—DANS LE—

Premier, Second, Troisième et Quatrième District.

No 176 rue Girod, entre Carondelet et St Charles.

Nos 186, 188, 190 rue du Bassin, entre Lafayette et Girod.—Maisons en briques à trois étages.

Rue Liberté, entre Hevia et Périllat.

Terres du Chemin de Gentilly et du Bayou Sauvage.

Terrains nus, coin Fortin et Campment, près des Fair Grounds.

Rue Laharpe, entre Galvez et Johnson.

No 239 rue Bourgogne, entre Ursulines et St Philippe.—Magnifique résidence en briques à deux étages.

Rue de la Douane, entre l'Avenue Hagan et la rue Rendon.

Bayou St Jean, vis-à-vis le "New Orleans City Railroad Depot", et attenant au "Magnolia Garden".

Nos 535 et 537 rue Constance, entre les rues Sixième et Septième. Jolie résidence.

Billets Hypothécaires.—Droits.

Vente à l'encan pour la liquidation de la raison sociale de

GODARD FRÈRES,

de Bordeaux, et d'autres Successions.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, pour liquider les affaires de GODARD FRÈRES, de Bordeaux, France, et autres intéressés, les propriétés suivantes ci-dessous décrites, Billets Hypothécaires, Droits, etc. à savoir—

Premier District.

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelet, Julia et St Charles, désigné par le No 8, sur un plan fait par J. Pilié, ancien voyer, en date du 4 septembre 1835 et annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1836, ledit terrain mesurant au pied américain, 25 pieds 5 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 1/2 pouces de profondeur.

2° Trois terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Bassin, Lafayette, Franklin et Girod, et mesurant comme suit, sur un plan de Arthur de Armas, député voyer.

Le terrain A, 17 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur.

Le terrain B, 17 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur.

Le terrain C, 17 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 56 pieds 4 pouces de profondeur, avec l'usage d'une allée à l'arrière et sur le côté des dits terrains selon le dit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages No 186 rue du Bassin, sur le terrain A, une autre maison en briques à deux étages, rue du Bassin 188, sur le terrain B, et une maison en briques à deux étages, rue du Bassin, 190, sur le terrain C avec des cuisines et lieux d'aisance.

3° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Harvia, St-Paul ou Liberté, Grande ou Howard et Perrillat, et désigné par le No 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin ancien voyer en date du 3 décembre 1852 et déposé dans l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied américain, vingt-six pieds de façade rue St. Paul, ou Liberté, sur cent huit pieds 4 pouces deux lignes de profondeur. Il fait partie d'un plus grand morceau de terre désigné par la lettre A sur un plan dressé par C. F. Zimpel ancien voyer, à la date du 6 septembre 1834 et déposé comme le plan numéro quatre dans l'étude de F. Grima, notaire en cette ville.

Deuxième District.

4°—Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Bourgogne, Ursulines, St. Philippe et Remparts mesurant 30 pieds de façade rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une magnifique maison de résidence de famille en briques à deux étages ayant un rez-de-chaussée, corridor, salon et salle à manger, 4 chambres et 2 cabinets, escalier, &c. au second étage, à l'arrière une bâtisse en briques à deux étages ayant 4 chambres, une autre bâtisse en bois à l'arrière ayant 2 chambres, cour en partie pavée en dalles, citerne, hydrant, gaz, etc. verandah en fer. La propriété est contiguë à celle de M. J. P. Sarrazin et porte le numéro municipal 239 rue Bourgogne.

5° Six terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Douane, Rendon et Bienville et l'avenue Hagan et désigné par les numéros de un à six inclusivement, sur un plan dressé par A. de Armas à la date du 7 mars 1862 et déposé en l'étude de F. Guyol, notaire, comme le plan No 327. Les dits terrains mesurent, chacun, au pied américain, 25 pieds 7 pouces 8 lignes de façade rue de la Douane sur 132 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le terrain numéro un formant le coin de la rue Rendon.

6° Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, sur la rue Bayou St Jean, vis-à-vis de la gare du NEW ORLEANS CITY RAILROAD CO., et attenant au JARDIN MAGNOLIA mesurant, au pied français, 180 pieds de façade sur le BAYOU ST JEAN sur 377 de profondeur d'un côté et 382 de l'autre, sur la ligne divisant ladite propriété de celle de Marx, et 180 pieds de largeur à l'arrière plan.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois élevée de terre, ayant une cuisine à deux étages. La principale bâtisse a 4 chambres, cabinet, la cuisine, 3 chambres à l'étage supérieur, 2 chambres, à l'étage inférieur, deux écuries, environ 25 orangers, 4 pruniers, un puits, deux citernes, une avenue d'orangers, laitier, jardin devant la propriété, galerie tout autour de la maison, maison et cuisine sont couvertes en ardoises.

Troisième district.

7° Une certaine portion de terre située sur le Chemin de Gentilly dans le Troisième District de cette ville faisant partie de l'Habitation appartenant anciennement à J. Bermudez, et désignée par le No 49 sur un plan de L. H. Pilié, en date du 8 mars 1850 et déposé en l'étude de E. Bouny pour référence. Ladite portion de terre mesure un arpent de face audit Chemin de Gentilly sur une profondeur de vingt arpents et deux tiers entre lignes égales et parallèles.

8° Un certain morceau de terre situé sur le Chemin de Gentilly ou le Bayou Sauvage dans le Troisième District de cette ville mesurant quatre arpents et 72 pieds de face sur chaque côté dudit Chemin et Bayou sur une profondeur irrégulière, d'à peu près trente arpents sur le bord supérieur du morceau, sur le côté gauche du dit Bayou, à peu près dix arpents, et sur le bord supérieur du dit morceau sur le côté droit du dit Bayou à peu près vingt et un arpents sur la borne inférieure du morceau sur le côté gauche du dit Bayou et dit huit arpents à peu près, et, enfin, sur la borne du bas du dit morceau sur le côté droit du dit Bayou (au pied français), divisé en vingt huit parcelles de terre, numéros 179, 181 183, 185, 187, 189, 191, 193 195 197 199 201, 203 et 205, sur le côté gauche du dit Bayou, et 188, 190, 192, 194, 196 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212 et 214 sur le côté droit du dit Bayou. Le tout conformément au dit plan de L. H. Pilié voyer, en l'étude de E. Bouny.

9° Quatorze terrains situés dans le Faubourg Pontchartrain, Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 et 56 sur un plan dressé par Louis Surgi, le 11 septembre 1836, et déposé dans l'étude de H. Pédesclaux, anciennement notaire en cette ville. Les dits lots de terre mesurent chacun (au pied français) 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 134 pieds. Le lot No 43 forme l'encoignure des rues Fortin et Campement.

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:

Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

22fév—1an MaJD

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

10° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse Galvez, Laharpe et Johnson, désigné par la lettre C, sur un plan déposé en l'étude de James Fahey, notaire en cette ville comme plan numéro sept du livre de plan No 1, conformément au dit plan le dit lot de terre mesure 43 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Laharpe, sur une profondeur de 157 pieds 11 pouces 4 lignes entre lignes égales et parallèles.

Quatrième District.

11° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Sixième et Septième, mesurant 37 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, bien commode et élevé du sol, bâti sur une fondation en briques et ayant 4 grandes chambres au rez-de-chaussée, 4 jolis appartements dans le corps de logis, en outre [illegible] et arrangé de telle sorte qu'il [illegible] un simple locataire ou [illegible] les Nos 535 et 537 [illegible]

12° Un [illegible] Eglise Unitarienne de la Nouvelle-Orléans, souscrit par W. Palfray, le [illegible] président, précédemment du du ler au 4 mai 1878, et renouvelé jusqu'au 1er novembre 1882, date à laquelle le montant exigible, en principal $12 500 et en intérêts $3 500, s'élève à $16,000. Le paiement du dit billet est garanti par une hypothèque sur trois terrains situés dans le Premier District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues St Charles, Julia, Camp et Girod désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan dressé par Louis Bringier, date du 19 février 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas notaire de cette ville. Les terrains mesurent chacun 26 pieds de face à la rue St Charles sur 149 de profondeur, entre lignes parallèles, attenant vers une allée de derrière, laquelle s'étend de la rue Julia à la rue Girod, ensemble avec toutes les bâtisses, l'église et les améliorations qui s'y trouvent, selon un acte pardevant James Fahey, notaire, en date du 24 juillet 1877. Les tireurs du billet ont le privilège de le renouveler une autre année, soit jusqu'au 1er novembre 1884, en payant 12 mois d'intérêt le 1er novembre 1883.

13° Trois billets de Charles Boudreaux, du date du 12 janvier 1883, chacun pour une somme de $1 325, payables, respectivement, un deux et trois ans, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la souscription. Ces dits billets représentent la partie à crédit d'une vente faite à Charles Boudreaux d'une plantation sucrière située dans la paroisse Assomption, en cet Etat, environ deux milles au-dessus du village de Napoléonville, mesurant plus ou moins, huit arpents et demi de façade sur le Bayou Lafourche rive droite, avec toute la profondeur qui s'y appartient, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, selon un acte passé pardevant F. T. Fullam, annotateur, en date du 12 janvier 1883.

Titres.

14° Tous les titres de MM Godard Frères, de Bordeaux, en liquidation d'affaires, à une réclamation contre la maison A. Rochereau & Cie, de cette ville, de 25/400mes du produit de la vente des propriétés ci-après décrites. Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Magazine Jackson, Camp et Joséphine, mesurant plus ou moins, 100 pieds de façade rue Magazine sur 120 de profondeur, le titre duquel est au nom de M. Albin Rochereau, et est en litige.

Termes et Conditions—Pour les BILLETS à RECEVOIR et les DROITS comptant sur adjudication et pour les opérations avec 1/3 ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur les propriétés vendues portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une portion, les acquéreurs devront assurer les propriétés pour un montant égal aux billets fournis transférer les polices d'assurances aux détenteurs des billets, rembourser les primes d'assurances non expirées et toutes autres clauses habituelles. Les acquéreurs assumeront et paieront toutes les taxes de l'année 1883 au sus du montant de leur adjudication. L'encanteur requiert de faire un dépôt de 10 0/0 du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mars—17,18,21,24 et 31

Meubles de maison.

Succession de Jean-Baptiste Soulillac

No 5535. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur Bureaux, 46 rue Royale—LUNDI 26 mars 1883, à 10 1/2 heures du matin il sera vendu à l'encan au No 319 rue St Antoine en vertu et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er février 1883, pour le compte de ladite succession—

Un assortiment de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

13mars—13 17 24 26

Propriétés améliorées de très grande valeur dans le Deuxième District.

Magnifique maison de Résidence avec vaste terrain, jardin, etc., encoignure Dumaine et Galvez, No 388 rue Dumaine.

No 356 Rue des Ursulines, entre Galvez et Johnson. Maison à deux corps de logis, façade en briques.

No 164 Rue St. Philippe, entre Tremé et St. Claude. Maison à deux corps de logis.

Succession de Louis Auguste Raynal et de Suzanne Hazeur, sa veuve.

Cour Civile de District—No 7981.

Vente sans réserve

Pour effectuer un partage entre leurs héritiers.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 31 mars 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, pour le compte des susdits et aux héritiers, effectuer un partage entre les héritiers de LOUIS AUGUSTE RAYNAL et de SUZANNE HAZEUR, sa veuve.

1° Une grande portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Miro et Ste Anne, mesurant 100 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 122 pieds 3 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles et face à la rue Galvez.

Les améliorations consistent en une magnifique résidence de famille, retirée de la rue ayant à rez-de-chaussée 4 chambres, 1 cabinet, et une galerie devant, dans la mansarde 2 grandes chambres, cabinets, etc. arrière bâtisse de deux étages ayant 5 chambres, une belle bâtisse faisant face à la rue Galvez avec trois appartements, cuve, puits etc. parterre et verger, etc. Le tout est semblable rend cette propriété des plus désirables et nous engageons les personnes désireuses d'avoir un pied-à-terre de ne pas manquer de la visiter avant la vente.

2° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St Philippe, Galvez et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue des Ursulines sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis, façade en briques, ayant chambres, cuisine à deux étages ayant trois chambres, puits, latrines, citerne, etc. La propriété porte le numéro municipal 356 rue des Ursulines.

3° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dumaine, St Claude et Tremé, mesurant 35 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 111 pieds et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets et deux galeries, cuisine à deux étages, 2 chambres, latrines. La propriété porte le numéro municipal 164 rue St Philippe.

LA VENTE SERA POSITIVE ET SANS LIMITE.

Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à un crédit d'un an en billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et le privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets ou d'une partie d'entre eux, et toutes les autres clauses habituelles, l'acquéreur devant rembourser les montants non échus de l'assurance pour les propriétés jusqu'à ce que les billets des acquéreurs soient payés et ne devant rembourser aux vendeurs, les primes non échues des polices d'assurances. Le paiement de toutes les taxes de l'année 1883. L'acquéreur devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant F. D. Seghers, notaire.

23 mars—

Excellente propriété pour un placement d'affaires ou pour construction rémunérative. A l'encoignure Marais et Dumaine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, pour ce qu'elle rapportera, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant une partie du lot désigné par le numéro un dans l'ilet No 81, borné par les rues, Marais, Dumaine, Tremé et Ste Anne, le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Dumaine et Marais, et mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 85 pieds sur la rue Marais.

Les améliorations comprennent une maison en bois, retirée de la rue, avec 4 chambres, waterworks, cuve, hangar, et l'encoignure est occupée par un bâtisse, et autres bâtisses, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété, portant 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie; l'acquéreur devra assurer la propriété pour un montant requis par le vendeur et assumer et payer les taxes de 1883 en sus du prix d'adjudication, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

TITRE GARANTI.

23 mars—